

## **Compte rendu de la séance du lundi 21 septembre 2020**

Présents 6 D.Andrey, A.Charbonnier,A.Chatelot, F.Daire,G.Habert, S.Moreaux

### **Ordre du jour:**

- Délégation donnée au président pour engager les dépenses jusqu'à un certain montant
- Désignation d'un nouveau membre du bureau; appel à candidatures
- Demande par M. Féquant d'intervention sur le ruisseau de Longwé (passage voûté au niveau de l'écluse 12)
- Travaux d'élagage:débroussaillage par entreprise MAHAUT

Questions diverses

### **Délibérations du conseil et questions abordées**

#### **Délégation donnée par le bureau au président pour autorisation de dépenses ( DE 2020 05)**

Suivant l'article 2122-22 du CGCT, le Bureau de l'AFR donne au Président, Monsieur Aymeric CHARBONNIER, la délégation suivante:

- réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximal de 1000 €.

Cette délégation est révocable à tout moment. Le Président en rendra compte à chaque séance du bureau. **vote à l'unanimité 6 pour**

#### **Désignation d'un nouveau membre du bureau; appel à candidatures**

Le Président a sollicité Mme Maryvonne Lenfant qui a accepté; l'information sera transmise à la Chamre d'Agriculture pour désignation officielle

#### **Demande de M. Féquant:**

la réponse est réservée, dans l'attente de la rencontre sur le terrain avec les responsables du projet BiEAUdiv'Ardennes (UDASA, FDChasseurs, Chambre Agri) sur les ruissellements de Longwé et Lametz

#### **Débroussaillage**

L'entreprise Mahaut interviendra début octobre; Le prix horaire est actuellement de 60 € HT